

Nous vous invitons à participer à une **journée de formation** :

Gestion financière et fiscale de ses activités apicoles

Intervenant : François-Jean PRIESTER, apiculteur et formateur en gestion agricole (Apinov)

Animatrice : Camille GRUEL, animatrice GIE Elevages / ADA Bretagne

Public : Apiculteurs professionnels et pluriactifs (*le nombre de places est limité à 12 personnes pour favoriser les échanges avec l'intervenant. Une priorité sera donnée aux adhérents ADA et aux contributeurs VIVEA*).

Pas de pré requis nécessaire

Durée : 2 jours (1jour=7 heures)

Jeudi 15 et vendredi 16 janvier 2026 de 9h30 à 17h30

Centre Bretagne – Lieu à définir : **Vous êtes prêts à accueillir ? Faites-nous signe !**

Restauration : modalités à venir.

Couchage : modalités à venir.

Matériel à apporter : vous pourrez apporter votre dernière comptabilité, ainsi que tout chiffre que vous jugerez utile pour cette formation.

Modalités d'inscription : **l'inscription à la formation est obligatoire [via le formulaire en ligne](#), et est un engagement à participer à la journée choisie.**

Un e-mail de confirmation vous sera envoyé dès prise en compte de votre inscription.

Concernant les personnes en situation de handicap :

Pour toute situation de handicap, merci de nous contacter au préalable par téléphone.

Responsables de stage : Camille GRUEL / 07 85 35 20 82 / camille.ada@gie-elevages-bretagne.fr

Retrouvez l'ensemble des modalités concernant la formation (tarif, inscription...) dans le [catalogue des formations hiver 2025-26 ADA Bretagne](#)

Programme de la formation

Objectif

A la fin de la formation, vous aurez appris les bases des notions fiscales, sociales et comptables. Vous connaîtrez les différents impacts financiers, fiscaux et sociaux de votre stratégie d'exploitation (produits et activités apicoles notamment). Vous serez également capable de définir des indicateurs économiques sur votre exploitation pour en évaluer la rentabilité et piloter votre entreprise au quotidien à l'aide d'un tableau de bord.

Contenu

Jour 1 - matinée

- Comprendre les notions de base fiscales, sociales et comptables (micro, réel, forfait, impôt, cotisations sociales, BA, BIC...)
- Définir son budget de trésorerie annuelle et son besoin en fonds de roulement

Jour 1 – après-midi

- Comprendre et anticiper les conséquences financières de ses décisions : impact des différentes activités et produits apicoles sur les impôts
- Comprendre la notion d'investissement et de retour sur investissement
- Traduire sa conduite d'exploitation en chiffres et créer ses indicateurs de suivi

Jour 2 – matinée

- Comprendre la différence et savoir calculer le chiffre d'affaires et la marge nette par activité
- Connaître son budget partiel, un outil d'aide à la décision économique
- Connaître les chiffres clés pour demander un financement à son banquier

Jour 2 – après-midi

- Comprendre ce qu'est un tableau de bord et construire le sien, adapté à son exploitation
- Savoir quand et pourquoi créer une société commerciale.

Modalités pédagogiques

- Formation en groupe
- Tour de table, positionnement et attentes des stagiaires
- Exposé en salle avec présentation projetée par vidéo projecteur
- Remise de documents papier supports de la formation
- Ateliers participatifs et individuels
- Témoignages, questions, échanges et discussions

Modalités d'évaluation

- Évaluation des compétences acquises par les stagiaires (quiz et fiche d'évaluation de la formation)
- Évaluation de la satisfaction des stagiaires (fiche d'évaluation de la formation)

Formation sollicitant les fonds de formation VIVEA dont les ressortissants sont les chefs d'exploitation, les conjoints collaborateurs, les associés exploitants. Pour les autres statuts, nous contacter.

L'inscription à la formation est obligatoire en amont, et est un engagement à participer à la journée choisie. Toute annulation d'inscription peut remettre en jeu l'équilibre financier de la journée.

Une attestation de stage vous sera délivrée à l'issue de la formation.